

FICHE DE

PRÉSENTATION

FORMATION **BPJEPS**

Educateur sportif

Mention activités aquatiques
et de la natation

2025
2026

LE BPJEPS, C'EST QUOI ?

Secteur d'activités : Sports/Éducation

Le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) « Éducateur Sportif » est un diplôme professionnel délivré par l'État de niveau 4 (Bac)

Structuration du diplôme

UC1 – Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 – Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 – Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation

UC4 – Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

PRE-REQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être Titulaire du PSE1 ou PSE2
- Être titulaire du BNSSA
- Être titulaire d'un certificat médical délivré par un médecin du sport
- Satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables à l'entrée en formation

OBJECTIFS

- Animer et enseigner auprès de tous types de public
- Assurer la sécurité et surveillance sur tous les lieux de baignade
- Mise en œuvre et organisation de la sécurité des pratiques et lieux de pratique.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation E-learning
Stage ou alternance en structure



MENTION

Activités aquatiques et de la natation



CERTIFICATION

Validation par bloc de compétences (Unité capitalisable)

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Maître-nageur sauveteur

Éducateur aquatique

À DISTANCE

FORMATION CONTINUE (AFEST) FORMATION APPRENTISSAGE

PUBLICS

- Tout public
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve des conditions réglementaires



DATE - DUREE - LIEU

2 sessions par an

Formation continue :

455h E-learning - 145h AFEST - 303h stage en structure

Formation apprentissage :

455h E-learning - 145h ATD - Contrat d'apprentissage

CONTACT

Pôle sport

07 49 97 95 19

sport@challengesacademia.com

